

Siège social
505 René-Lévesque O. Bureau 900
Montréal (Qc) H2Z 1Y7
(514) 842-2866 • 1-800-363-6688
Télécopie : (514) 842-0917
www.gmmq.com



Bureau de Québec
580, Grande-Allée Est, #10,
Québec (Qc) G1R 2K2
(418) 523-0767 • 1-888-237-1722
Télécopie : (514) 523 8700
www.gmmq.com

GUILDE DES MUSICIENS ET MUSICIENNES DU QUÉBEC

Au service de la musique et des artistes qui la font, depuis 1897

Comparution au Comité du Patrimoine Canadien sur les coupes au Programme de diversité de la musique canadienne.

Notes d'allocution de M. Luc Fortin, président de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec – section locale 406 de la Fédération américaine des musiciens des États-Unis et du Canada.

Distingués commissaires,

Je vous remercie tout d'abord d'avoir invité la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec. Mon nom est Luc Fortin, je suis compositeur, musicien professionnel et président de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) depuis mars 2006.

Je représente une association regroupant plus de 3100 musiciens professionnels. La GMMQ est une association reconnue en vertu des Lois sur le statut de l'artiste au niveau fédéral et provincial. Nous sommes aussi affiliés à la Fédération américaine des musiciens du Canada et des États-Unis, qui comprend près de 11,000 membres au Canada.

Au cours de l'été dernier, M. James Moore annonçait que Patrimoine Canadien « *modifiera la structure du Fonds de la musique du Canada de manière à réduire le fardeau administratif et accroître la visibilité de la musique canadienne sur les plateformes numériques et sur les marchés internationaux.* » Bien que nous ne puissions qu'approuver de tels objectifs, il est apparu par la suite que cette démarche laissait toutefois de côté d'importantes et indispensables composantes de la mosaïque musicale canadienne. En effet, en coupant les vivres au volet « Diversité musicale canadienne », qui comprenait les Subventions à

l'enregistrement sonore de musique spécialisée et l'Aide à la distribution de musique spécialisée, on a pour ainsi dire abandonné à eux-mêmes toute une catégorie de musiciens et créateurs qui apportent une contribution essentielle à notre culture.

En effet, comment profiter de nouveaux programmes vous donnant l'accès à une meilleure visibilité et une meilleure distribution sur *les plateformes numériques et sur les marchés internationaux* si, de l'autre main, on vous retire les fonds nécessaires pour produire ou distribuer physiquement un enregistrement sonore? Il apparaît clairement que les musiciens interprètes et créateurs qui œuvrent dans les musiques traditionnelles, actuelles, jazz, électro-acoustiques ou folkloriques sont laissés pour compte. À la base il y a une iniquité, certains artistes ne pourront avoir accès aussi facilement que les autres aux marchés numériques et internationaux, faute d'avoir de nouveaux albums à promouvoir. Ces enregistrements d'œuvres canadiennes (et leur distribution) en plus d'enrichir considérablement une culture diversifiée et vivante, servent aux musiciens de carte de visite et d'outil de promotion. Ces interprètes et créateurs ne pourront donc participer comme d'autres à la révolution numérique et auront beaucoup de difficultés à exporter leur musique et leurs concerts, étant privés de cet outil indispensable qu'est un enregistrement sonore de qualité professionnelle.

Nous croyons que notre culture canadienne, pour être diversifiée et représentative, doit être soutenue dans toutes ces composantes. Les nombreux musiciens, compositeurs ou ensembles musicaux qui profitaient de l'aide du programme de la Diversité musicale canadienne ont apporté une contribution inestimable à notre culture. Au dessus de 100 albums étaient produits ou distribués annuellement grâce au soutien de ce programme – dont le tiers au Québec seulement. Au cœur de cette diversité musicale il y a des artistes qui innovent, recherchent, découvrent et il y a là un incroyable bassin de recherche et développement. Les musiques destinées au « grand public » se sont abreuvées régulièrement dans cette source inépuisable de nouvelles sonorités. La culture musicale canadienne est un écosystème complexe et fragile, toutes ses composantes doivent être préservées pour

continuer à tenir le rôle qui leur est propre, sinon nous risquons de perdre ce qui fait notre différence et notre force.

Nous demandons donc au Ministre du Patrimoine Canadien de remettre sur pied sans délai les programmes du volet « Diversité musicale canadienne » et de permettre à nouveau à de talentueux créateurs et interprètes de contribuer à enrichir la diversité musicale canadienne.

Merci de votre attention,

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name or set of initials.